

Intitulé du projet : PHCF2 - Programme Holistique de Conservation des Forêts à Madagascar (Phase 2)

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Madagascar	4 500 000 €	Coordination	AFD - Agence Française de Développement, FFEM - Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Air France, Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (Madagascar), Régions Sava et Anosy, Agrisud International, WWF, Symrise	janvier 2013 - mai 2018

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

A l'issue de la première phase pilote, il a été décidé de concentrer les efforts du PHCF II sur deux sites d'intervention :

- Le COMATSA : 225 000 ha sur les régions Sava, Diana, Sofia au nord, à proximité de Sambava
- Beampingaratsy : 55 000 ha sur la région Anosy au sud, à proximité de Fort-Dauphin

Objectifs spécifiques

- Renforcement des activités de conservation initiées lors du PHCF I
- Renforcement des pratiques agricoles alternatives durables
- Pérenniser les activités du projet via la finance carbone et contribuer à la stratégie REDD+ nationale

Bénéficiaires

1350 ménages agricoles 1100 ha de forêt

Résultats

- R1.** Les 2 Nouvelles Aires Protégées sont mieux gérées
R2. Les pratiques agricoles sont améliorées et diversifiées
R3. Les crédits carbone génèrent des revenus supplémentaires aux populations

Activités

- A1.** Pérenniser les 2 Nouvelles Aires Protégées (NAP) et les 54 Transferts de Gestion des Ressources Naturelles (TGRN) en accompagnant les Communautés de Base (COBA) engagées dans cette prise de responsabilité vis à vis de la gestion forestière de leurs terroirs : formation en gestion associative et gestion financière, mise en place de suivi écologique participatif, suivi des autorisations de coupe
- A2.** Assurer le suivi et sécuriser le foncier des 575 ha de reboisement entrepris lors du PHCF I sur ces deux sites. Initier 300 ha de reboisements supplémentaires par les COBA
- A3.** Appuyer la mise en oeuvre des 320 ha de plans de restauration écologique
- A4.** Appuyer les COBA dans l'aménagement et la gestion de leurs terroirs agricoles via l'élaboration de 34 Schémas d'Aménagement et de Gestion et l'implantation de 3 guichets fonciers permettant la sécurisation foncière des aménagements entrepris par les COBA
- A5.** Former individuellement 1350 ménages aux techniques agro-écologiques ce qui correspond à 1/3 des ménages membres des COBA
- A6.** Aménager de manière durable 600 ha d'espaces agricoles à proximité des fronts de déforestation : mise en place de parcelles modèles dispersées dans le paysage avec travail sur courbes de niveau, gestion de la fertilité des sols, développement de l'agroforesterie, etc
- A7.** Eco-intensification rizicole dans les bas-fonds (SRI-SRA), notamment pour optimiser le bénéfice des ouvrages hydro-agricoles construits lors du PHCF I
- A8.** Valorisation des cultures de rente les plus pertinentes par site d'intervention : vanille, girofle, baie rose, litchis, agrumes, sésame, etc
- A9.** Valorisation et poursuite des travaux de comptabilité carbone engagés en phase I via la publication d'articles scientifiques et la conduite de 2 thèses supplémentaires (télédétection et carbone du sol)
- A10.** Rédaction et validation de 2 documents de projet REDD+ pour chacun des deux sites autorisant la commercialisation de crédits carbone destinés à assurer la pérennité des activités de terrain